

L'ÉPICERIE

Charte des bénévoles de l'Association

L'association a choisi de faire une grande place au bénévolat pour associer pleinement les adhérents au fonctionnement et à l'évolution du projet.

Etre bénévole à l'Epicerie, c'est participer à son rythme et en fonction de ses propres souhaits à la mise en œuvre du projet de l'Epicerie solidaire en coopération avec l'équipe salariée.

L'Association l'Epicerie :

- Vous permet d'exercer une activité dans un cadre d'ouverture aux autres.
- Vous remet un livret d'accueil.
- Vous informe régulièrement sur la vie de l'Association.
- Vous propose un accompagnement en liaison avec votre activité au sein de l'Association (aide technique, formation,...).
- Organise des réunions où chacun peut s'exprimer.

Etre bénévole, c'est :

- Etre adhérent de l'Association et à signer sa Charte.
- Accueillir et respecter toute personne sans distinction d'origine, de situation sociale, ni de religion.
- Ne pas promouvoir mes idées politiques ou religieuses.
- Observer les règles de confidentialité et de discrétion.
- Faire preuve d'indulgence et de bienveillance envers chacun.
- Participer à la vie de l'Association et si possible aux réunions de bénévoles.
- Suivre les consignes nécessaires à la réalisation des activités.
- Prévenir dès que possible les responsables de l'Association en cas d'absence.

L'Association peut modifier l'organisation des activités selon les besoins collectifs.

L'association et le bénévole sont libres, de réduire, de modifier ou de cesser leur coopération.

Les membres du Bureau et la coordinatrice sont disponibles pour recevoir tout bénévole qui le souhaite.

Le bénévole signant cette charte a pris connaissance du règlement intérieur, des valeurs et objectifs de l'Association et s'engage à les respecter.

Charte signée par Mr Mme
A Bordeaux, le

